

CONDITIONS DE LOCATIONS DU PAVILLON

POUR UN WEEK-END, DU VENDREDI SOIR AU LUNDI MATIN

LA SALLE : FR. 500.—
LA CUISINE : FR. 100.—

POUR UN JOUR OU UN SOIR DE SEMAINE, DU LUNDI AU JEUDI

LA SALLE : FR. 300.—
LA CUISINE : FR. 100.—

POUR LES SOCIETES DU VILLAGE :

LE PAVILLON EST GRATUIT UN WEEK-END PAR ANNEE.
LA LOCATION SUPPLEMENTAIRE EST DE FR. 100.— PAR JOUR, MAX. FR. 200.—

POUR LES MEMBRES DU COMITE DE LA SDP :

LE PRIX DE LOCATION EST DE FR. 100.— POUR UNE LOCATION /AN.(WEEK-END OU SEMAINE.

POUR LES HABITANTS DU VILLAGE (ASSUJETIS) ET LES MEMBRES EXTERNES DE LA SDP :

UN RABAIS DE FR. 100.— EST OCTROYE SUR TOUTES LOCATIONS.

CAUTION :

POUR TOUTES LOCATIONS, UNE CAUTION DE FR. 300.— SERA EXIGEE A LA REMISE DES CLES.

CONDITIONS SPECIALES :

LES LOCATIONS AVEC PRIX PREFERENCIELS SONT DEFINIES PAR LE PRESIDENT DE LA SDP (PERSONNES S'ENGAGENT DE MANIERE IMPORTANTE POUR DES MANIFESTATIONS AVEC LA SDP OU LE VILLAGE).

GERANTE DU PAVILLON :

Mme Céline Calame
079 / 465 42 31
calameceline@gmail.com

Plus d'information sur : www.les-planchettes.ch

CES NOUVELLES CONDITIONS SONT VALABLES DES LE 01.03.2024. ELLES ONT ETE APPROUVEES PAR LE COMITE DE LA SDP LE 13.03.2024.